

# **COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL**

**(Division des services essentiels)**

Dossier : AM-2011-2869  
Cas : CM-2015-5109

Montréal, le 13 août 2015

---

**DEVANT LE COMMISSAIRE :** **Pierre Flageole, juge administratif**

---

**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal** (ayant succédé le 1<sup>er</sup> avril 2015 au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal)

Employeur

C.

**Syndicat des salariés-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)**

Association accréditée

---

## **DÉCISION**

---

[1] Le 9 juillet 2015, la Commission reçoit une entente de services essentiels que les parties proposent de maintenir en cas de grève dans un établissement qui exploite un ou des centres de réadaptation visés par l'article 111.10 du *Code du travail*, RLRQ, c. C-27, (le **Code**).

[2] L'association accréditée représente :

**« Toutes les salariées et tous les salariés de la catégorie du personnel de bureau, des techniciens et des professionnels de l'administration. »**

[3] Conformément aux articles 111.10.4 et 111.10.5 du Code, il appartient à la Commission de procéder à l'évaluation de la suffisance des services et d'y apporter les modifications et les précisions qu'elle juge appropriées avant de l'approver au regard des dispositions du Code.

[4] La Commission rappelle aux parties que les dispositions suivantes font partie intégrante de l'entente :

- Le fonctionnement normal des unités de soins intensifs et d'urgence sera assuré en tout temps, le cas échéant.
- Le libre accès d'une personne aux services de l'établissement sera assuré en tout temps, incluant les fournisseurs.
- Tous les salariés habituellement en fonction pendant un quart de travail doivent être présents et accomplir leur travail dans une proportion conforme aux pourcentages établis à l'article 111.10 du Code.
- Dans chaque unité de soins ou catégorie de services, les salariés devront exercer leur temps de grève à tour de rôle, lorsqu'il y a plus d'un salarié, de manière à assurer la continuité des soins et des services aux usagers.
- Dans le cas où un salarié est seul dans son titre d'emploi, ce dernier ne doit pas interrompre la continuité des soins et des services. L'exercice de son droit de grève n'est possible que si les conditions de travail habituelles lui permettent de quitter son poste de travail. À défaut, il doit exercer son droit de grève en demeurant présent sur les lieux de travail et il doit alors cesser la grève si une situation particulière nécessite son intervention immédiate.
- L'employeur fournit à l'association accréditée qui en fait la demande les informations nécessaires à la préparation des horaires de travail des salariés visés.
- Lors d'une situation exceptionnelle ou urgente, l'association accréditée négociera rapidement avec l'employeur et fournira le nombre de salariés désignés pour répondre à la situation.
- Afin de voir à l'application des services essentiels, les parties désigneront chacune une ou des personnes responsables des communications ainsi que les moyens mis en place pour assurer ces dernières.
- Advenant des problèmes d'application des services essentiels, les parties doivent en discuter afin de trouver une solution. À défaut, la Commission doit en être avisée pour qu'elle puisse fournir l'aide nécessaire.
- L'entente est valide pour toute période de grève jusqu'à la signature d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu, sous réserve des pouvoirs de la Commission de la modifier.

[5] Après examen de l'entente et compte tenu des modifications et précisions apportées, le cas échéant, la Commission conclut que cette dernière est conforme au Code.

**EN CONSÉQUENCE, la Commission des relations du travail**

- DÉCLARE** que les services essentiels à maintenir pendant une grève sont ceux énumérés à l'entente ci-annexée, incluant les modifications et les précisions apportées par la présente décision, le cas échéant;
- DÉCLARE** suffisants les services essentiels qui y sont prévus;
- RAPPELLE** que nul ne peut déroger à une entente approuvée par la Commission.

---

Pierre Flageole

M. Vincent Lehouillier  
Représentant de l'employeur

M<sup>me</sup> Lucie Geneau  
Représentante de l'association accréditée

PF/ms



Montréal, le 9 juillet 2015

**PAR TÉLÉCOPIEUR 514 873-3112**

Commission des relations du travail  
35, rue de Port-Royal Est, 2<sup>e</sup> étage  
Montréal, Québec H3L 3T1

ASSOCIATION ACCRÉDITÉE	REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION
<b>Syndicat des salarié-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)</b> 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000 Montréal, Québec H1L 6P3	<b>Monsieur Denis Giguère</b> Centrale des syndicats démocratiques 9405, rue Sherbrooke Est, bureau 2000 Montréal, Québec H1L 6P3 514 899-1070 poste 6017 <a href="mailto:giguere@csd.qc.ca">giguere@csd.qc.ca</a>
<b>Centre de réadaptation en déficiences intellectuelles et en troubles envahissants du développement de Montréal</b> 8000, Notre-Dame Lachine, Québec H8R 1H2	<b>Madame Christine Landry</b> Ressources humaines 75, rue de Port-Royal Est, bureau 110 Montréal, Québec H3L 3T1 514 387-1234 poste 425 <a href="mailto:christine.landry@crditedmtl.ca">christine.landry@crditedmtl.ca</a>

**OBJET :** Dépôt d'une entente de services essentiels  
**V/□ :** AM-2001-2869

Madame, Monsieur,

Les parties, dans ce dossier mentionnées en titre, vous déposent une entente de services essentiels que les parties proposent de maintenir en cas de grève dans un établissement visé et cela, selon l'article 111.10 du *Code du travail*.

À cet effet, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- entente des services essentiels à maintenir en cas de grève;
- liste des salariés.

Auriez-vous l'amabilité d'accueillir la présente entente selon ses conclusions.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné si des informations supplémentaires vous sont nécessaires.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**POUR LE :** Syndicat des salarié-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)

  
**Denis Giguère**  
 Conseiller syndical CSD

DG/ng

p.j. (2)

c.c. Mme Christine Landry, RH CRDITED Mtl (par courriel)

9405, rue Sherbrooke Est  
 Bureau 2000  
 Montréal (Québec)  
 H1L 6P3  
 Tél.: 514 899-1070  
 Téléc.: 514 899-1216

**SERVICES ESSENTIELS À MAINTENIR EN CAS DE GRÈVE  
EN POURCENTAGE DU NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES**  
(réf. articles 111.10 à 111.10.3 du Code du travail)

**1. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION ACCRÉDITÉE**

Nom de l'association accréditée : Syndicat des salarié-e-s du CRDITED de Montréal (CSD)  
(syndicat)

Nº d'accréditation : AM-2001-2869

**L'ASSOCIATION ACCRÉDITÉE REPRÉSENTE**

Catégorie du personnel de bureau, des techniciens et de professionnels de l'administration

**2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT**

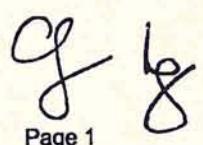
Nom de l'établissement : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal

Région administrative : 06

Installations visées : Toutes les installations de l'établissement

**L'ÉTABLISSEMENT VISÉ PAR LA PRÉSENTE EXPLOITE**

Missions	% selon 111.10 du Code du travail
Centre de réadaptation (CR)	90 %



Page 1

3. Lors d'une grève, l'association accréditée s'engage à maintenir, par quart de travail, 100 % des salariés qui seraient habituellement en fonction lors de cette période. Dans son unité de soins ou sa catégorie de service, chaque salarié travaillera durant le pourcentage de temps requis selon les différentes missions susmentionnées. Ainsi, selon son lieu de travail, chaque salarié travaillera soit 90 % de son temps normalement travaillé.

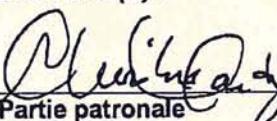
Le temps de grève s'exercera à tour de rôle, de manière à assurer la continuité des soins et des services.

4. Un salarié accomplissant seul les fonctions de son titre d'emploi ne doit pas interrompre la continuité des soins et des services. L'exercice de son temps de grève n'est possible que si ses conditions de travail habituelles permettent qu'il quitte son poste de travail.
5. L'employeur fournit à l'association accréditée qui en fait la demande les informations nécessaires à la préparation des horaires de travail des salariés visés.
6. Le temps de grève s'établit en fonction des horaires normaux de travail des salariés habituellement affectés dans chacun des services et dans chacune des unités de soins.

Dans la mesure où le syndicat a les informations sur les horaires de travail en temps requis, il s'engage à fournir à l'employeur 48 heures avant le début de la grève, une liste pour chacun des services concernés et par quart de travail, indiquant le moment et la durée de grève prévus pour chaque salarié qui doit faire la grève. L'horaire de grève sera conçu de manière à respecter les pourcentages requis et l'exercice de la grève se fera à tour de rôle afin d'assurer la continuité des soins et des services. Cette liste demeurera en vigueur tant et aussi longtemps que le syndicat ne transmettra pas à l'employeur, à la suite de modifications que ce dernier pourrait apporter à l'horaire de travail, une liste révisée comportant les mêmes particularités.

7. Le fonctionnement normal des unités de soins intensifs et d'urgence sera assuré, le cas échéant.
8. Le libre accès d'une personne aux services de l'établissement sera assuré, incluant les fournisseurs.
9. En cas de situation exceptionnelle ou urgente, l'association accréditée s'engage, d'une part, à négocier rapidement avec l'employeur, le nombre de salariées et, d'autre part, à fournir les salariés désignés pour répondre à la situation.
10. Afin de voir à l'application des services essentiels, l'association accréditée ou chacune des parties, s'il s'agit d'une entente, désignera une ou des personnes responsables des communications ainsi que les moyens mis en place pour assurer ces communications.
11. Sur demande de l'une ou l'autre des parties, celles-ci se réuniront pour résoudre tout problème découlant de l'application de la présente entente ou, dans le cas d'une liste, l'association accréditée en discutera avec l'employeur pour trouver une solution. À défaut, l'une ou l'autre des parties avise la Commission afin que celle-ci puisse fournir l'aide nécessaire.
12. Le présent document est valide pour toute période de grève jusqu'à la signature d'une convention collective ou de ce qui en tient lieu, sous réserve des pouvoirs de la Commission de le modifier.
13. Le syndicat reconnaît avoir transmis la liste de services essentiels et les annexes, le cas échéant, à l'employeur et lui avoir offert de négocier une entente de services essentiels à maintenir en cas de grève.

SIGNATURE(S) :

  
Partie patronale (signature)

CHRISTINE LANDRY  
(Inscrire le nom en lettres moulées)

Date : 2007/07/08

Téléphone : 514387-1234 p. 425

Courriel : Christine.landry@creditedmtl.ca

  
Partie syndicale (signature)

LUCIE GENIGAN  
(Inscrire le nom en lettres moulées)

Date : 8 Septembre 2015

Téléphone : 514)364-2282 p. 2418

Courriel : Syndicat esD CREDITED MTL@gmail.com

## Liste des employés pour les services essentiels

## Catégorie 3 (bureau)

Données au 19 juin 2015

ICE DE	DESCRIPTION	NO DIR	DIR	UNITE ADM (N)	UNITE ADM	MATR	NOM	POSTE NUMERO	STATUT POSTE	POSTE ETAT	TYPE EMPLOI
DSR A/R SUP ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35005	A/R-GESTION/ADM	50698	SOPHIE MARCHAND	1005345	1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION			
DSR MVS SUP ADMIN	4 DSR MILIEUX VIE SUB.	45005	MVS-GESTION/ADM	51057	CHANTALE PELLETIER	1005354	1 Comblé TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION			
DSP AEO	2 DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	51631	STEPHANIE LAVERDIERE	1005348	1 Comblé TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.2 SECR			
DSP AEO	2 DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	51934	ANNIE VEILLETTE	1000061	1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM			
DSP AEO	2 DSP	22300	AEO-GESTION/ADM	52047	NICOLE ROY	1005348	1 Comblé REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR			
DSP AEO	2 DSP	22310	PROC CLINIQUE	50420	GENEVIEVE HOULE	1005355	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM. CL.4 ADM			
DSP AEO	2 DSP	22315	SIPAD	51122	LISE CLERMONT	1005357	1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH ADMINISTRATION			
DSP AEO	2 DSP	22315	SIPAD	51201	NATHALIE LAPLANTE	1005373	1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH ADMINISTRATION			
DSP AEO	2 DSP	22315	SIPAD	51391	FRANCIS ROY	1005347	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM			
DSP AEO	2 DSP	22315	SIPAD	51962	OLIVIER HIRSCH	1005344	1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM			
DSP PRAT/RISQ/SANTE	2 DSP	23300	PR PROF SPEC-GES/ADM	50466	LOUISE MARCHAND	1005370	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
DSP PRAT/RISQ/SANTE	2 DSP	23300	PR PROF SPEC-CGES/ADM	50821	DAoust LOISELLE	1000929	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM			
DSP PRAT/RISQ/SANTE	2 DSP	23315	SOINS SANTE-INF/ADM	51430	CARMEN ROUSSEAU-DI LALLA	1005363	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
DSP PRAT/RISQ/SANTE	2 DSP	23325	GESTION RISQUES-ADM	50029	CYNTHIA MOSTAFA BALMOUDANE	1005356	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM			
DSP PRAT/RISQ/SANTE	2 DSP	23325	GESTION RISQUES-ADM	51950	LOUBNA GHARBI	1005341	1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM			
A/R EST PROF/SUP ADM	3 DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	50857	MARTINE TARDIF	1005351	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R EST PROF/SUP ADM	3 DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51203	MANON BOISVERT	1005346	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR			
A/R EST PROF/SUP ADM	3 DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51253	MALIKA MOUDIR	1005350	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R NORD PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35110	A/R-EST GEST/ADM RAC	51261	CÉLINE JUTEAU	1005337	1 Comblé TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R NORD PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50603	ANNA MICCOLI	1005364	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R NORD PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50843	ODETTE TURCOTTE	1005343	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECR			
A/R NORD PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35205	A/R-NORD ADM	50985	CAROLINE RICARD	1005339	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R CENTRE PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35410	A/R-CTRE GEST/ADM RA	50132	ISABELLE GIRARD	1005349	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R CENTRE PROF/ADMIN	3 DSR ADAPT./ READAP.	35410	A/R-CTRE GEST/ADM RA	50449	ANGELIQUE JUNEAU-CAYER	1005359	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R S-O-100 TSA	3 DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	51112	NITASHA BEDI	1005362	1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R S-O-100 TSA	3 DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	51288	MURIELLE MORISSETTE	1005360	1 Comblé TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE			
A/R S-O-100 TSA	3 DSR ADAPT./ READAP.	35505	A/R-SUD-OUEST ADM	52033	MONIQUE LAFaurie	1005360	1 Comblé REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE			

	DIRECTION GENERALE	1.	DIRECTION GENERALE	11101 ADMIN DGA	51485 ISABELLE PERRIN	1000598 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
	DIRECTION GENERALE	1.	DIRECTION GENERALE	14101 COMM. PLAINTES QUAL.	51210 JOHANNE LEBLANC	3000300 3 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101 SERV.COM.ARCH.-ACC	50136 SONIA BLANCHET	1000252 1 Comblé TIT. TRAVAIL	SPEC. PROCÉDES ADM.	
SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101 SERV.COM.ARCH.-ACC	50227 MICHELINE MIGNEAULT	1000493 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE	
SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101 SERV.COM.ARCH.-ACC	50311 SYLVIE CARLE	1000073 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION	
SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101 SERV.COM.ARCH.-ACC	50910 CATHERINE LABRECHE	1000769 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION	
SERV. ADJ. A LA DG	1	DIRECTION GENERALE	12101 SERV.COM.ARCH.-ACC	50996 MARIE-EVE POULIN	1000519 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT(E) INFORMATION	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214 INFRAZ PROJ. NFORM	50191 NANCY GROSS	3000009 3 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214 INFRAZ PROJ. NFORM	51192 SAID EL MOUCHAOUIR	1000820 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214 INFRAZ PROJ. NFORM	51567 STEPHANE FORTIN	1000251 1 Comblé TIT. TRAVAIL	ANALYSTE EN INFO	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13214 INFRAZ PROJ. NFORM	51745 RANDI DERTZO	1001082 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314 CENTRE SERV/INFORM.	50331 SEBASTIEN PROULX	1000541 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314 CENTRE SERV/INFORM.	50544 EDOUARD AGUILAR	1000540 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314 CENTRE SERV/INFORM.	50868 SAVERIO VENDITTI	1000007 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314 CENTRE SERV/INFORM.	50938 DONALD GODBOU	3000014 3 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM. CL.4 ADM	
SERV INFORMATIQUE DG	1	DIRECTION GENERALE	13314 CENTRE SERV/INFORM.	51677 CLAUDE LAMARRE	1000310 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.SPEC. EN INFOR	
MVS PAV. PIERREFONDS	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45410 MVS-PFDS ADM	50383 FRANCINE LEGER	1005372 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE	
MVS PAV. PIERREFONDS	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45410 MVS-PFDS ADM	50934 JULIE BEAUCAGE	1005369 1 Comblé TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION	
MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45135 EST SUIVI RNI ADM A	50681 MANON MARTIN	1005353 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 SECUR	
MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45145 EST SUIVI RNI ADM B	51005 BRIGITTE PERRON	1005342 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM	
MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45145 EST SUIVI RNI ADM B	51491 GUILLAUME DEGRYSE	1005338 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECUR	
MVS EST COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45165 EST SUIVI RNI ADM D	51224 ICHRAF BOUAFIF	1005366 1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM	
MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45235 C-N SUIVI RNI ADM A	51343 CELINE ROY	1005374 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM	
MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45245 C-N SUIVI RNI ADM B	50779 CLAIRE DELISLE	1005948 1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM	
MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45245 C-N SUIVI RNI ADM B	51701 NADIA MALAJATI	1005352 1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM	
MVS C-N COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45255 C-N SUIVI RNI ADM C	51186 MARIE-THERESE COULLO	1005340 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECUR	
MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45335 S-O SUIVI RNI ADM A	51464 GUYLAINE PELLETIER	1005367 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE	
MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45345 S-O SUIVI RNI ADM B	51672 MARIE JOYEUSE BERNADOTTE	1005358 1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.3 ADM	
MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45355 S-O SUIVI RNI ADM C	51939 MARIE MYRLENE ROMAGE-DIEUDONNE	1005368 1 Vacant REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 SECUR	
MVS S-O COORD/ADMIN	4	DSR MILIEUX VIE SUB.	45365 S-O SUIVI RNI ADM D	50414 JOCELYNE LAVOIE	1005361 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE	
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105 ADMIN PERS	51627 MARIE-CLAUDE JOLIVET	1001090 1 Comblé TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION	
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105 ADMIN PERS	51916 LYNDA ROUSSEAU	1001115 1 Comblé TIT. TRAVAIL	SPEC. PROCÉDES ADM.	
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH	60105 ADMIN PERS	51954 YAN MAISONNEUVE-GAUTHIER	1000062 1 Comblé TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION PERS	

DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61100	REM. AV. SOC. RH	50458	GUYLAINNE	PROVENCHER	1001518	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61100	REM. AV. SOC. RH	50943	JASMINE	HUET	1000105	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61100	REM. AV. SOC. RH	51576	MELANIE	NOBILE	1001049	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61100	REM. AV. SOC. RH	51629	STEPHANIE	LAROSE	1001518	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50138	CHANTAL	GAGNÉ	1000091	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50314	GERMAINE	ROCHELEAU	1000298	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50537	SUZANNE	ROCHELEAU	1000297	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50646	CHARLES	VIETZ	1000930	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50834	ROXANE	BELANGER	3000048	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	50906	IRINA	ESKIVEL	3000049	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	51000	CHANTALE	HEBERT	1000890	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		61105	GESTION LISTE RAPPEL	51999	NADINE	POUX	1000297	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		62100	SERV. REL. TRAV. DRH				1001092	1	Vacant		TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		62100	SERV. REL. TRAV. DRH	50110	MICHELLE	THERIEN	1000582	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50627	MARTINE	ASPIROT	1000296	1	Comblé	TIT. PROTÉGÉ	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50627	MARTINE	ASPIROT	1000517	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		63106	SERV. DOT. RECR. DRH	50723	ANJELINA	WAZIR	1000517	1	Comblé	TIT. PROTÉGÉ	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		63106	SERV. DOT. RECR. DRH	51656	CATHERINE	BLOUIN	1001055	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		63106	SERV. DOT. RECR. DRH	51814	LYNE	CROSNIER	1000296	1	Comblé	REMP. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRH		64105	G. PRES. TRAV DRH	50374	CLAUDETTE	VIENS	1000259	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR. RESS. HUMAINES	6	DRF		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50048	NATHALIE	LEFORT	1000610	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50057	ZAREMA	TSOY	1000891	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50066	ANDRE	SARRAZIN	1000006	1	Comblé	TIT. CONGÉ	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50115	MARIE-FRANCE	DENIGER	1000283	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT GESTION FIN.
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50140	EDNA	LANDRY	1000286	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50298	DANIEL	BEAUMIER-CARIGNAN	1001502	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50334	JOHANNE	GAUTHIER	1000640	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50401	PIERRE	FORGET	1000547	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50403	AFIWA	AFATSAWO	1000627	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50486	MARTIN	LAPORTE	1000289	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50509	HUNG	CHAK	1000285	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION FIN.
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50752	GUYLAINNE	DRAPEAU	1000611	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR. RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50796	AGATHE	MENARD	1000288	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM

DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50893	MARIO PAQUIN	1000844	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50895	JULIA ELENA HERRERA ACOSTA	1000506	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	50905	ALINE LAPOINTE	1000003	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51054	ISABEL CHAYER	1000924	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51241	LUCIE GENEAU	1000625	1	Comblé	TIT. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51272	EMILIE LANDRY	1000287	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51292	GHerman MURZIN	1000625	1	Comblé	REMP. CONGÉ	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51313	DANIELLE FISET	1001070	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51627	MARIE-CLAUDE JOLIVET	1001090	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	ADJOINT DE DIRECTION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51698	MAXIME LEMIRE-PAQUIN	1000284	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		71103	SERV.RESS.FINANCIERE	51816	MARIE-CLAUDE GUILBERT	1001072	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT GESTION FIN.
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		80200	APPROVISIONNEMENT	50565	JULIEN VERGEAU	1000121	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		80200	APPROVISIONNEMENT	51591	ALAIN ETHIER	1000639	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		80200	APPROVISIONNEMENT	51630	MARIA ROSARIO VERA ORTEGA	1001057	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM
DIR RESS FINANCIERES	7	DRFA		80200	APPROVISIONNEMENT	51902	ADIL MECHKOURI	1001081	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT D'APPROVISIONN
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI		80120	ADM SERV. TECH. DSTA	51465	LUCE BARIBEAU	1001058	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 ADM
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI		80120	ADM SERV. TECH. DSTA	51685	MYRIAM LAZIERE	1001513	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR SERV TECH ET APP	8	DSTI		82007	SERV. TECH. ENT.REP.	50387	DIANE VENNE	1001517	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.1 SECRE
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC		90100	ADMIN DRTC	50238	ISABELLE VALOIS	1001515	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH.ADMINISTRATION
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC		92100	FORM. /STAGE/DOC.	51059	ANNA GAGNON	1000790	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	BIBLIOTHECAIRE
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC		92100	FORM. /STAGE/DOC.	51478	FLAVIE JOUANDON	3000113	3	Comblé	TIT. TRAVAIL	TECH. DOCUMENTATION
DIR RECH TRANSF CONN	9	DRTC		92100	FORM. /STAGE/DOC.	51670	GYLAINE ARSENAULT	1001089	1	Comblé	TIT. TRAVAIL	AGENT ADM CL.2 ADM